

## SRADDET : la Région Grand Est donne la parole aux citoyens pour penser demain

**Une mobilisation élargie, des outils renforcés, une écoute approfondie : la Région Grand Est ouvre une phase de consultation publique ambitieuse sur la modification de son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), du 16 juin au 16 septembre 2025.**

### Une démarche volontairement plus ouverte que l'obligation réglementaire

Conformément à sa volonté d'amplifier la participation citoyenne, la Région Grand Est prolonge à trois mois la durée de la consultation du grand public, soit au-delà des exigences réglementaires. Cette étape succède à la consultation des Personnes Publiques Associées et s'adresse à tous les citoyens, associations, entreprises et collectivités du territoire. Elle vise à recueillir des contributions sur la version modifiée du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires, présenté en décembre 2024.

### Un SRADDET au cœur des transitions du territoire

Document stratégique, le SRADDET fixe les grandes orientations de la Région en matière d'aménagement, de mobilité, de gestion des déchets, de climat ou encore de sobriété foncière. Sa modification actuelle intègre les évolutions législatives récentes, notamment la loi Climat et Résilience, et tient compte du bilan participatif de 2021.

### Une organisation renforcée pour une consultation qualitative

Pour favoriser l'appropriation du SRADDET et la formulation de contributions éclairées, la Région Grand Est met en place une série de dispositifs exceptionnels :

- Une plateforme dédiée — "[Ma Région Demain](#)" : les citoyens pourront y consulter les documents (SRADDET modifié, avis de l'État, des Personnes Publiques Associées, de l'Autorité Environnementale) et déposer leurs contributions, classées par type de contributeur et thématique.
- Des permanences techniques sur tout le territoire : une demi-journée d'échange, en présentiel et en visioconférence, sera organisée dans chaque Maison de Région. Des experts y présenteront les documents et répondront aux questions. Un poste informatique sera mis à disposition du public. Le calendrier des permanences sera disponible à partir de début juin sur le site de la Région Grand Est.

### Une concertation ouverte, évolutive et transparente

L'ensemble des contributions du public viendra nourrir la version finale du SRADDET, qui pourra être enrichie à l'issue de cette phase. Un bilan détaillé de la consultation sera présenté à l'assemblée régionale avant l'adoption définitive du document.